

Accord-cadre passé sans publicité ni mise en concurrence préalables soumis aux dispositions de l'article R.2122-3, 3° du code de la commande publique

AVIS D'ATTRIBUTION

Maintenance et hébergement du site internet mutualisé des archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne

Référence de l'affaire : DSI_2024_019

Accord-cadre N° M24123 signé le 19/07/2024

TITULAIRE : EMPREINTE DIGITALE – 11 rue des noyers 49000 ANGERS

Montant de l'accord-cadre : 100 000 € HT maximum / an ; soit 400 000 € HT maximum / 4 ans

Lieu où l'on peut consulter les marchés :

Département des Deux-Sèvres
Direction de l'Administration Générale
Service des Moyens et de la Commande publique
Bureau des Marchés publics
Place Denfert-Rochereau
Mail Lucie Aubrac
79028 NIORT Cedex

Les marchés sont consultables sur demande de rendez-vous

Date de mise en ligne du présent avis : 25/09/2024